

DISCOURS DU MAIRE POUR LES VŒUX 2017

Mon cher Pierre,

Mes chers camarades maires des communes voisines

Chers amis,

Je dois tout d'abord excuser Eve BREZET et Alain, ASTRUC nos deux conseillers départementaux, retenus par les obligations de leur charge,

Il est d'usage qu'en début de chaque année le maire et le conseil municipal présentent leurs vœux aux habitants de la commune. Nous ne dérogerons pas cette année à la tradition. Au nom du Conseil, de la commission d'action sociale, du Foyer rural et des associations qui œuvrent dans notre commune, j'aimerais émettre le souhait que tous ensemble nous rendions cette année encore plus belle que les précédentes en donnant du bonheur à ceux qui nous entourent, parents, amis, voisins.

Et tout d'abord, ayons une pensée particulière pour ceux qui nous ont quitté en 2016, Edouard **TRINCHARD** (18/01), Paul **AVIGNON** (08/02), Elyse **PIC** (02/11) et Louis **BRASSAC** (20/11) qui a été maire de la commune pendant 25 ans, pour leurs familles.

30 secondes de silence

Notre commune a **accueilli** de nouveaux habitants à TAUPINET, VERGNECROZE, et SAINT LAURENT.

Nous nous réjouissons également des mariages :

Le 13 Août de David DELTOUR et Christel COQUERON.

Cette année la mise en place de la loi Notre portant réforme de l'organisation des territoires, a vu la réalisation de la fusion de plusieurs régions, et le regroupement des **Etablissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)** autrement appelées communautés de communes, réduisant à 10 le nombre d'EPCI en Lozère. Pour nous, la communauté de Communes du Gévaudan n'a pas été impactée par la réforme.

EN MATIERE DE TRAVAUX, outre les entretiens et réparations habituelles, la commune a continué, malgré la baisse des dotations de l'Etat, quelques opérations de grande envergure.

En matière de **voirie**, cette année ont été réalisés les travaux suivants :

- * la deuxième tranche de la réfection avec enduit bicouche, de la voie Communale n° 60, contournement sud du MAS.
- * la réfection des enduits sur la VC 1 entre la D900 et le moulin du CHAYLA, avec reprise du soutènement de la chaussée dans un virage..
- * la fin des Travaux d'élargissement du carrefour central du hameau de CHALDECOSTE, avec enfouissement des réseaux secs et humides.
- * Le drainage de fossés sur la route du FALTRE et d'accès à SINIERES

D'autres travaux ont été réalisés sur les bâtiments :

- * Travaux de réfection et d'isolation des bureaux du secrétaire et du maire, ainsi que de la salle du Foyer Rural.
- * Rafraîchissement du Gite de SINIÈRES (peinture intérieure, volets)
- * Bâchage de toiture de la grange COMMEYRAS pour une mise hors d'eau.
- * Première tranche de l'amélioration de l'éclairage public sur les hameaux du MAS, du RECOUX, de CHANTEGRENOUILLE, de VERGNECROZE, et de CHALDECOSTE (enfouissement des réseaux ; l'ensemble de l'opération est prévue sur les 4 ans à venir.
- * Ouverture d'une porte dans le bâtiment de l'école pour créer une entrée indépendante au logement du 1^{er} étage. Ces travaux ont pris du retard à la suite d'une erreur du fabricant de la porte.

En 2017, il est prévu de réaliser

- la dernière tranche de réfection de la VC 60 (contournement sud du MAS), avec régularisation cadastrale du tracé.
- des travaux sur la VC 1 entre le carrefour de SAINT LAURENT et LE CHAYLA et sur la VC 12 entre SAINT LAURENT et MURET pour reprise de la chaussée, dégradée à la suite des gelés successives de ces dernières années.
- la fin des travaux de l'escalier extérieur du logement de l'école.
- la suite des travaux d'isolation des locaux de la mairie,

Nous ne pourrons sans doute pas en faire plus. L'Etat semble décidé à poursuivre sa ponction sur les budgets communaux.

EN MATIERE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT, la commune a finalisé la mise en place des compteurs et extrait du domaine privé l'alimentation du réservoir du MAS.

Les études de mutualisation des réseaux sud (ST LAURENT-CHANTEGRENOUILLE-MURET-LE MAS-VERGNECROSE et LE SAUVAGE) ont été approuvés et les études et relevés complémentaires effectuées et financées par la Communauté de Commune.

La compétence eau-assainissement est transférée depuis le 1^{er} janvier à la Communauté des communes du Gévaudan. Le service est opérationnel, et demeure dans les locaux de Marvejols en attendant la construction de l'extension du bâtiment intercommunautaire.

A ce sujet, il faut en cas de problème d'eau ou d'assainissement, appeler directement le service intercommunal. Cette affichette que vous pouvez prendre, vous en donne les coordonnées. Une affiche sera mise sur les panneaux info de la commune.

La procédure de régularisation des captages entre dans sa phase finale. Les différentes études préparatoires aboutiront en 2017 à l'enquête publique qui précédera l'arrêté préfectoral de régularisation. Des travaux sur les captages régularisés suivront avant la mutualisation par liaison des unités de distribution de la zone sud.

EN MATIERE D'URBANISME la commune a procédé au branchement de la maison MALIGES, acquise l'an dernier par la famille JULIAN, à la micro station d'épuration

POUR L'ECOLE, la rentrée s'est bien passée. Il y a 11 élèves à SAINT LAURENT (Maternelle et CP) et 8 élèves à ANTRENAS (CE et CM). Le projet pédagogique figurera en détail dans l'Echo du Pic de Mus n°4, à venir. Les activités périscolaires ont été actées par le conseil d'école avec, entre autre, des ateliers d'éducation musicale, de yoga et d'apprentissage de l'Occitan. Il est prévu également aux beaux jours un atelier jardinage autour de la plantation et de l'entretien des massifs floraux.

Le **COMITE CONSULTATIF SOCIAL DE SAINT LAURENT DE MURET** (CCSSLM) a organisé en fin d'année un gouter des ainés avec l'animation d'une chorale du Cantal. Un gouter avec les enfants de l'école est prévu au printemps . Un grand merci aux membres de ce comité communal pour l'organisation de ces moments de détente dédiés à nos ainés.

Avant de conclure, je voudrais remercier en votre nom les membres actifs du **FOYER RURAL** qui animent les activités de notre commune, notamment la fête annuelle et les différentes soirées de détentes, et les membres de « **APELOS PICHOSDANTRE-MUS** », association des parents d'élèves qui participent activement à la vie de nos écoles (St LAURENT et ANTRENAS).

Pour la partie **MEMOIRE**, il est prévu d'inaugurer une stèle à la BLATTE, à la mémoire du maquis qui s'y est tenu au cours du deuxième conflit mondial de 1939-1945

Au plan National, il ne vous a pas échappé que cette année verra le déroulement de trois élections majeures :

Les Présidentielle les 23 avril et 7 mai

Les législatives les 11 et 18 juin

Les Sénatoriales le 24 septembre

Voilà les quelques informations que je voulais partager avec vous. Vous trouverez tous les détails des actions envisagées dans le numéro 4 de l'Echo du Pic de MUS à venir.

Cette année 2017 sera ce que nous en ferons. Que chacun de nous participe activement à la vie de la commune en apportant sa pierre, si petite soit-elle.

C'est le vœu que nous formulons, le conseil Municipal et moi-même pour que cette nouvelle année soit faite d'une multitude de joies, d'actions qui nous rendent heureux.

Bonne et heureuse année à chacun d'entre vous.